

CONCOURS COMMUN D'ADMISSIBILITÉ

Six centres de formation en travail social, regroupés au sein de la Plateforme Régionale Nord Pas de Calais UNAFORIS organisent en commun le concours d'admissibilité par niveau aux formations préparatoires à différents diplômes d'Etat en travail social :

NIVEAU 3

Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social
Diplôme d'Etat d'Éducateur de Jeunes Enfants
Diplôme d'Etat d'Éducateur Spécialisé

NIVEAU 4

Diplôme d'Etat de Moniteur Éducateur
Diplôme d'Etat de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale

Les candidats titulaires

- du baccalauréat
- du Certificat d'aptitude aux Fonctions d'Aide Médico- Psychologique
- du Certificat de travailleuse familiale
- du Diplôme d'Etat de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- de l'examen de niveau de la DRJSCS
- du BPJEPS animation sociale
- du BEATEP spécialité activité sociale et vie locale

sont dispensés de l'épreuve écrite de niveau 4 et peuvent s'inscrire directement à l'oral.

POUR VOUS INSCRIRE IL FAUT

Choisir une date, ainsi que le lieu où vous souhaitez passer l'épreuve écrite d'admissibilité (voir calendrier dans le dossier d'inscription).

En fonction de votre choix, retirez le dossier d'inscription à l'épreuve d'admissibilité, sur le site internet de l'établissement dans lequel vous désirez passer l'épreuve écrite d'admissibilité.

Remplir le dossier et le retourner en respectant la date limite de dépôt de dossier que vous indiquera l'établissement choisi, en joignant un chèque correspondant au coût pour chaque passage à une épreuve d'admissibilité.

A l'issue de cette épreuve, si vous êtes admissibles, vous recevrez un passeport vous indiquant les établissements dans lesquels vous pourrez passer l'épreuve orale d'admission.

Vous pouvez vous inscrire dans un, plusieurs ou l'ensemble des établissements dans lesquels vous êtes admissibles.

*En cas d'absence ou de désistement à une de ces épreuves,
les frais ne sont pas remboursés.*

En cas de non admission

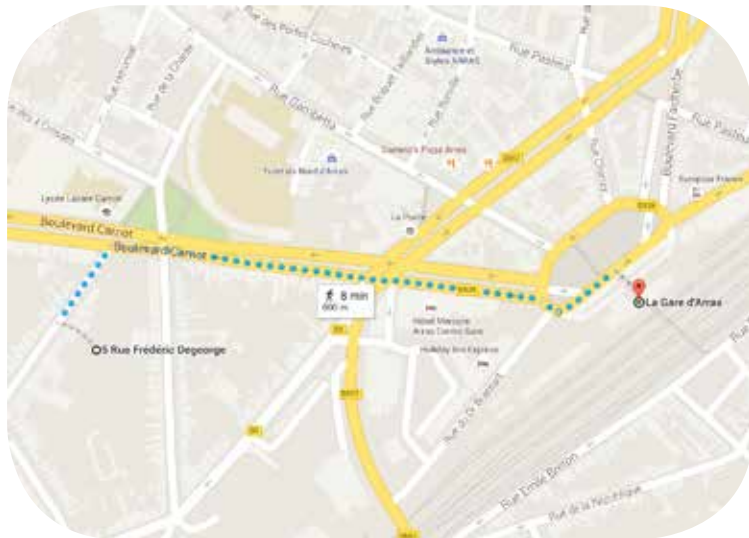
Vous pouvez vous réinscrire à une autre session d'épreuve d'admissibilité, en respectant la même procédure, si vous n'êtes pas admissibles ou si le ou les établissements dans lesquels vous êtes admissibles ne correspondent pas à votre choix.

5, rue Frédéric Degeorge
C.S. 30225
62004 ARRAS CEDEX

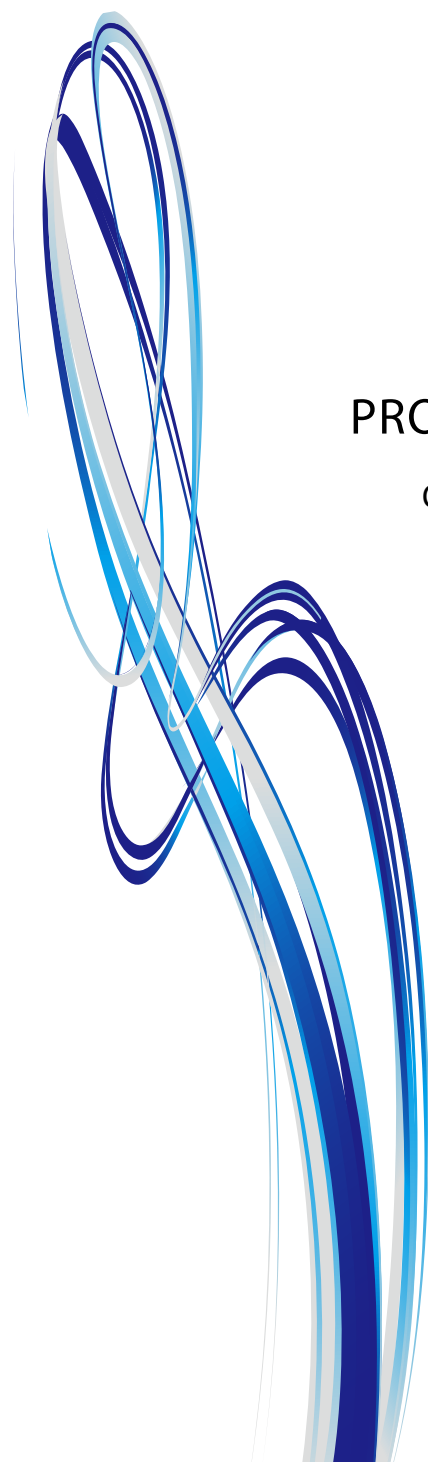
03 21 60 40 00
Site: www.afertes.org

E-mail: accueil@afertes.org
Page Facebook: «AFERTES officiel»

Contact : Secrétariat de Sélection
Madame Laura TANQUEREL



A 500 mètres de la gare (5 minutes à pieds)



PROCESSUS DE SÉLECTION

Concours d'entrée en formation

NIVEAU 3

Éducateur Spécialisé
Assistant de Service Social
Éducateur de Jeunes Enfants

NIVEAU 4

Moniteur Éducateur
Technicien d'Intervention Sociale et Familiale